Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 84 (1955)

Heft: 6

Rubrik: Examens pour l'obtention du brevet en 1955

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Bulletin pédagogique

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Rédacteurs: Gérard Pfulg, directeur de l'Ecole normale, à Fribourg;

Eugène Coquoz, instituteur, rue Guillimann 27, à Fribourg.

Administration: Raymond Progin, inspecteur scolaire, route des Alpes 28, à Fribourg. Compte de chèques postal IIa 153.

Le Bulletin pédagogique paraît 14 fois par an, soit le 15 de chaque mois (sauf en août) et le 1er des mois de janvier, mars et mai.

Le Faisceau mutualiste paraît 6 fois par an, soit le 1er des mois de février, avril, juin, juillet, octobre et décembre.

SOMMAIRE. — Examens pour l'obtention du brevet en 1955. — Les arcanes de l'orthographe. — Chénens fête son Corps enseignant. — Aidons les Paysans de la montagne. — Une nouvelle méthode d'enseignement : Le français vivant. — Collection « Farandole ». — Collection « Chèvrefeuille ». Le Prince des conteurs Andersen (1805-1875). — Bibliographie. — La préparation des planches dans les jardins potagers.

Examens pour l'obtention du brevet en 1955

Les examens pour l'obtention du brevet de capacité pour l'enseignement primaire auront lieu, cette année, dans l'ordre suivant :

Epreuves écrites: les 16, 17 et 18 juin 1955, à Gambach pour les jeunes filles, à l'Ecole normale pour les jeunes gens.

Epreuves orales: les 30 juin, 1er et 2 juillet.

Epreuves des candidates au diplôme de maîtresse d'ouvrage manuel : le 28 juin.

Les demandes d'inscription, avec les pièces ou les renseignements prévus par le règlement, doivent être remises au bureau de la Direction de l'Instruction publique pour le samedi 4 juin au plus tard.

Les droits d'inscription de 30 fr. seront acquittés pour la même date, au compte de chèques postaux IIa 32, « Direction de l'Instruction publique ». Le tableau des notes de classe sera remis à l'Instruction publique pour le 15 juin au plus tard.

Voici quelques précisions concernant le programme limité de cette année :

1. Instruction religieuse

Religion: B le dogme chrétien (tout).

Histoire de la religion:

- a) Histoire sainte. La Bible, division, composition, inspiration. Ancien Testament.
- b) Histoire de l'Eglise : tout le premier paragraphe, soit jusqu'à Constantin inclusivement.

2. Pédagogie

Il est prévu un examen écrit de psychologie combiné avec un examen de pédagogie théorique, de méthodologie ou d'hygiène scolaire.

3. Langue maternelle

a) Section française : Diction et explication de textes ; il n'est prévu aucune limitation.

Littérature : La Renaissance, Rabelais, Ronsard et la Pléiade, saint François de Sales. — Les classiques : Pascal, Bossuet, Racine, La Fontaine, Boileau. — Les caractères du romantisme : Lamartine, Hugo, Vigny, Musset. — Le réalisme : Flaubert, Daudet.

b) Section allemande: Hildebrandslied, Nibelungenlied, Walter von der Vogelweide, Hartmann von Aue, Wolfram von Eschenbach, das Volkslied, Grimmelshausen, Herder, Lessing, Schiller, Eichendorff, Uhland, Gotthelf, Gottfried Keller, der Naturalismus, Federer.

4. Mathématiques

Selon le programme.

5. Seconde langue

Comme ces années passées.

6. Histoire

Depuis les grandes découvertes géographiques, les grandes inventions du début de l'âge moderne jusqu'à la fin de l'ancien régime, inclus.

7. Instruction civique

Pour les jeunes filles : La commune, la paroisse, le canton, la Confédération. Pour les jeunes gens : L'Etat, son but, ses ressources. — Les devoirs et les droits du citoyen. — L'armée suisse.

8. Géographie

- 1. Pas de cosmographie.
- 2. Géographie physique: Les principales lois climatiques concernant la température, le vent, la pluie, le climat maritime, le climat continental, le travail d'érosion par les eaux courantes.
- 3. Les continents: L'Europe: Son climat tempéré et privilégié, ses cours d'eau, les productions de l'Europe méditerranéenne, atlantique, orientale. L'Angleterre, la France, l'Italie, l'Espagne. L'Afrique: Les caractères de son relief, le climat, l'hydrographie, les productions selon les zones symétriques disposées de part et d'autre de l'équateur. L'Afrique équatoriale et l'Afrique australe. L'Océanie: L'Australie et ses caractères, les principaux archipels volcaniques ou madréporiques du Pacifique.
- 4. Géographie de la Suisse : La situation de la Suisse, la concordance ou la discordance entre ses limites naturelles et ses limites politiques, les six chaînes des Alpes partant du Gothard avec les grands sommets et les cols importants. Les cantons du Plateau.

9. Sciences physiques et naturelles

La physique, selon l'art. 40, ch. 7, du règlement du brevet.

10. Branches graphiques

Selon le programme.

Observations: Il est rappelé que les notes de classe par groupe de branches ne sont pas prises en considération si elles s'écartent trop des moyennes du jury des examens.